

bres au nord et au sud de l'édifice, comme elles se trouvaient auparavant, mais pas absolument dans la même position, laissant de plus grands espaces pour donner plus d'air et une meilleure ventilation, et cela n'a pas été approuvé. L'idée d'ajouter un étage à l'édifice est conforme, nous a-t-on dit, aux premiers plans de cet édifice. Lorsque l'édifice fut construit, cet espace fut jugé nécessaire, et, pour économiser de l'argent, on donna à l'édifice un étage de moins qu'il devait avoir. On propose maintenant, comme nous songeons à construire un bâtiment qui devra être l'édifice du parlement du Canada durant probablement des siècles, nous devons nous préparer pour l'avenir, on propose, maintenant, dis-je, d'exécuter le premier plan et de donner un étage de plus à cet édifice. Cet étage coûtera, d'après les calculs de l'architecte, environ un million de dollars de plus.

L'honorable M. OWENS: J'ai compris que l'objection soulevée contre le plan Pearson tendait à dire qu'un corridor devait entourer les Communes et le Sénat. L'exécution d'un tel plan aurait empêché l'air de pénétrer dans l'édifice. A mon sens, il y aurait une grande objection à cela.

L'honorable M. DANDURAND: Il s'agit du plan Ewart.

L'honorable M. OWENS: Non, du plan Pearson.

L'honorable M. POWER: Je n'aime pas à prolonger cette séance; mais il se pourrait que je fusse incapable de parler plus tard de ces plans, et j'ai cru opportun de dire maintenant quelques mots. D'abord, il est opportun qu'il ne soit plus dépensé d'argent inutilement pour faire les changements véritablement nécessaires. Je ne veux pas parler du tout pour les Communes, et je dis, en parlant au nom du Sénat, de changer le plan de l'édifice. Je suis de l'avis du président du comité, qui a dit qu'il ne désapprouvait pas l'idée d'ajouter un étage, ce qui donnerait beaucoup plus d'espace à un coût qui ne serait pas très élevé. Si je comprends bien, le plan proposé par MM. Pearson et Marchand tendrait à faire faire un changement complet dans presque toutes les parties de l'édifice, et, à mon avis, il vaudrait mieux, au point de vue économique, construire un nouvel édifice. J'ai entendu dire que l'exécution du plan Pearson-Marchand coûterait entre 4 et 6 millions de dollars, et le coût de cette addition le porterait à cinq ou sept millions. Or, les changements nécessaires dans la Chambre du Sénat n'occasionneraient presque pas de dépenses supplémen-

[L'honorable M. WATSON.]

taires ou n'en occasionneraient que de très faibles. Quant au plan de M. Ewart, je désire exposer ces faits-ci au Sénat. Le nombre des sénateurs est maintenant de 87. Il n'est pas probable qu'avant un temps raisonnable le nombre des sénateurs augmente et s'élève à 96. Or, la Chambre que nous avons eue depuis la confédération a suffi plus qu'amplement aux 87 sénateurs. Elle est aussi vaste que l'ancienne Chambre des communes, destinée à recevoir 200 députés. Si je me rappelle bien d'après son plan, M. Ewart voulait que dans l'édifice reconstruit, la Chambre du Sénat fût presque deux fois plus grande qu'elle ne l'était dans l'ancien édifice. Les honorables sénateurs comprennent qu'il n'est absolument pas nécessaire de faire un tel changement. Non seulement cela n'est pas nécessaire, mais le changement serait regrettable. Les honorables sénateurs qui avaient l'habitude de parler dans l'ancienne Chambre savent que si elle était plus vaste il serait difficile d'y parler pour se faire entendre. L'acoustique n'y est pas très bon, et conséquemment je crois que ce serait faire une erreur grave que d'agrandir la Chambre et forcer ainsi les sénateurs à crier au lieu de parler pour se faire entendre. Vous ne pouvez discuter et crier, honorables sénateurs; et je crois que proposer que la Chambre du Sénat soit reconstruite plus grande que l'ancienne Chambre ce serait faire une grande erreur.

L'honorable M. WATSON: La reconstruction lui donnerait la même grandeur qu'avait l'ancienne Chambre.

L'honorable M. POWER: Si elle doit être modifiée, elle devra être moins vaste. Cependant je n'insisterai pas sur ce point.

L'honorable M. WATSON: La Chambre des communes est plus grande.

L'honorable M. POWER: La partie de l'édifice destinée au Sénat était une œuvre architecturale supérieure et il serait malheureux de modifier l'extérieur de l'ancien édifice du Sénat. Il n'est pas nécessaire de le modifier. En enlevant ses chambres au concierge, en ajoutant un autre étage et en démolissant les parties inférieures des trois tours, on aura tout l'espace dont le Sénat aura besoin durant les cinquante années à venir, et j'espère que les honorables membres du comité n'oublieront pas cela.

L'honorable M. DANIEL: Je crois n'avoir vu qu'une série de plans. J'ignorais qu'il y en eût deux. J'ai vu les plans qui avaient été déposés ici, sur la table de la Chambre de notre comité. En tout cas, j'espère que celui qui sera chargé de recons-